



Conseil d'administration du C.C.A.S.

Procès-verbal de la séance du 23 janvier 2023

Le conseil d'administration du C.C.A.S. s'est réuni à la Douëra, sous la présidence de Malika TRANCHINA, vice-Présidente du C.C.A.S., le 23 janvier 2023 à 17h30.

Membres en exercice : 15

Membres présents à la séance : Malika TRANCHINA - Claire FLORENTIN-POIZOT, Nélia WALKOWIAK, Josette MANGIN, Catherine CHOTEAU-LESNES, Agnès JOHN, Josette COTTIN, Christelle THOMAS, Paul LEMAIRE, Pierre BIYEL'A, Corinne MARCHAL-TARNUS, Bruno ROSTAING, Jean-Pierre ROUILLON

Membres absents - excusés : Bertrand KLING

Procurations : Michèle BONNENTIEN procuration à Malika TRANCHINA

Votants : 13 + 1 procuration = 14

Date de convocation : 18 janvier 2023

Secrétaire de séance :

Josette MANGIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, qu'elle a acceptées.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'administration du C.C.A.S.
- 2- Aides alimentaires de décembre 2022
- 3- Aides financières
- 4- Aides aux vacances
- 5- Questions diverses

1- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du C.C.A.S. du 5 décembre 2022

Adopté à l'unanimité

2- Aides alimentaires de décembre 2022

1 080 € (8 familles soit 24 personnes)

Adopté à l'unanimité

3- Aides financières

1 – Dossier

Demande d'aide de 250 € pour participation à l'achat d'un lave-linge à verser sur le compte d'Envie.

Montant de l'aide octroyée : 250 €

Adopté à l'unanimité

2 – Dossier

Demande d'aide de 142 € pour règlement d'une facture de révision de chaudière à verser sur le compte de Proxiserve.

Montant de l'aide octroyée : 142 €

Adopté à l'unanimité

3 – Dossier

Demande d'aide de 56 € pour règlement de deux factures de restauration scolaire à verser sur le compte de la Trésorerie Municipale de Malzéville.

Montant de l'aide octroyée : 56 €

Adopté à l'unanimité

1 abstention : Paul LEMAIRE

Demande d'aide de 65.60 € pour règlement de deux factures d'énergie à verser sur le compte d'Engie (sous réserve de l'obtention des deux factures);

Montant de l'aide octroyée : 65.60 €

Adopté à l'unanimité

1 abstention : Paul LEMAIRE

4 – Dossier

Demande d'aide de 230 € pour participation au règlement d'un loyer à verser sur le compte de l'Office Métropolitain de l'Habitat.

Montant de l'aide octroyée : 230 €

Adopté à l'unanimité

5 – Dossier

Demande d'aide 100 € pour secours financier concernant l'organisation des classes de neige à verser sur le compte de la famille.

Montant de l'aide octroyée : 100 €

Adopté à l'unanimité

4- Aides aux vacances

1 – Dossier

Demande d'aide de 150 € pour participation au règlement d'un séjour en classe de neige à verser sur le compte de la coopérative de l'école Paul Bert de Malzéville

Montant de l'aide octroyée : 150 €

Adopté à l'unanimité

2 – Dossier

Demande d'aide 130 € pour participation au règlement d'un séjour en classe de neige à verser sur le compte de la coopérative de l'école Paul Bert de Malzéville

Montant de l'aide octroyée : 130 €

Adopté à l'unanimité

3 – Dossier

Demande d'aide de 130 € pour participation au règlement d'un séjour en classe de neige à verser sur le compte de la coopérative de l'école Pasteur de Malzéville

Montant de l'aide octroyée : 130 €

Adopté à l'unanimité

4 – Dossier

Demande d'aide de 185 € pour participation au règlement d'un séjour en classe de neige à verser sur le compte de la coopérative de l'école Pasteur de Malzéville

Montant de l'aide octroyée : 185 €

Adopté à l'unanimité

5- Questions diverses

- Point sur les Pass 10
Décembre 2022 : 286 € (9 foyers soit 13 personnes)
- Repas des aînés (rappel sur les modalités et l'organisation)

Adopté à l'unanimité

Echanges

Malika TRANCHINA rappelle que les conjoints des membres du CA du C.C.A.S ne sont pas invités d'office au repas de l'amitié. Une participation leur est demandée au même titre que les personnes de moins de 70 ans qui souhaitent participer au repas.

Deux membres (Josette MANGIN et Catherine CHOTEAU-LESNES) se sont proposées pour effectuer l'accueil des invités.

Prochaine date du Conseil d'Administration du C.C.A.S. : 06/03/23 à 18h00.

La vice-présidente remercie les membres du conseil et clôt la séance à 18 heures 14.

Secrétaire de séance,



Josette MANGIN



Le Président,



Bertrand KLING

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
SÉANCE DU 23 janvier 2023

NUMÉRO D'ORDRE	INTITULÉ DES DÉLIBÉRATIONS
2023.01	Approbation du procès-verbal du CA du 5 décembre 2022 Approuvé à L'UNANIMITÉ
2023.02	Aides alimentaires de décembre 2022 Approuvé à L'UNANIMITÉ
2023.03	Aides financières 6 dossiers : - 6 dossiers accordés à L'UNANIMITÉ
2023.04	Aides aux vacances 4 dossiers : - 4 dossiers accordés à L'UNANIMITÉ

13 membres présents au Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 23 janvier 2023.

Secrétaire de séance



Josette MANGIN



Le Président,



Bertrand KLING

